

## Classement des candidats en reconversion professionnelle De l'Institut de Formation d'Ergothérapie de Montpellier Conventionné avec l'Université de Montpellier-Nîmes

**Année 2025-2026**

### Références réglementaires

Conformément à l'article 13 de l'arrêté du 17 janvier 2020 relatif à l'admission dans les instituts préparant aux diplômes d'État de pédicure-podologue, d'ergothérapeute, de psychomotricien, de manipulateur d'électroradiologie médicale et de technicien de laboratoire médical, le classement des candidats en reconversion professionnelle (dits « article 12 ») est soumis à l'accord de l'Agence Régionale de Santé.

### Modalités d'admission au titre de la reconversion professionnelle (art. 12) :

- **Dépôt des dossiers** : jusqu'au **31.03.2025 23h59**
- **Etude des dossiers** : réalisée le 13 avril 2025 de 9h à 12h, en présence des deux membres du jury, sur la base d'une grille d'évaluation notée sur 20.
  - Les candidats ayant obtenu une note inférieure à 10/20 n'ont pas été retenus pour l'entretien,
- **Entretien** : les candidats sélectionnés ont été convoqués à un entretien en visioconférence le 20 mai 2025.
  - **Déroulement** :
    - 20 minutes d'échange autour du projet du candidat,
    - 10 minutes de notation par le jury sur une grille évaluée sur 20 points.

Tous les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 12/20 à l'entretien ont été classés (cf. liste jointe).

### Confirmation d'entrée en formation

#### **Candidats reçus sur liste principale**

Les quatre premiers candidats doivent impérativement confirmer leur entrée en formation **avant le 9 juin 2025 à 12h00**, par mail à : [aurelie.nier@ergotherapie-montpellier.com](mailto:aurelie.nier@ergotherapie-montpellier.com). **Sans confirmation dans ce délai, la place sera proposée au candidat suivant.**

### Candidats reçus sur liste complémentaire

Ils seront contactés en cas de désistement d'un candidat sur la liste principale.

**Ils disposeront de 24h pour confirmer leur entrée en formation.**

### Modalités d'inscription administrative

Une fois l'admission confirmée, les candidats doivent :

- Compléter le dossier d'inscription en ligne en cliquant [ici](#)
- Transmettre les pièces justificatives suivantes par mail à [secretariat@ergotherapieimontpellier.com](mailto:secretariat@ergotherapieimontpellier.com)
  - o 1 photo d'identité / portrait numérisée au format JPEG nommée : 1A\_Nom\_Prenom.jpg. Elle servira pour éditer votre carte étudiante et le trombinoscope de l'IFE,
  - o Baccalauréat ou relevé de notes,
  - o Certificat médical effectué par le médecin agréé (liste des médecins agréés en Occitanie : <https://www.occitanie.ars.sante.fr/medecins-agrees-13> , si vous êtes domicilié-e dans une autre région, merci de rechercher la liste correspondante sur Internet),
  - o Carte d'identité recto/verso,
  - o Carte Vitale,
  - o Attestation de droits sécurité sociale,
  - o Attestation responsabilité civile mentionnant la couverture des stages en milieu hospitalier,
  - o 4 timbres à déposer à l'accueil ou à envoyer par courrier,
  - o Attestation CVEC en cliquant [ici](#)
  - o Carte grise (Certificat d'immatriculation) si vous disposez d'un véhicule,
  - o Attestation si la carte grise n'est pas à votre nom (cf. modèle [ici](#)),
  - o Permis de conduire
  - o Justificatif France Travail si demandeur d'emploi,
  - o 1 RIB au nom de l'étudiant (stages indemnisés),
  - o 3 chèques de caution à l'ordre de l'IFE Montpellier à déposer ou à envoyer par courrier :
    - 2 de 150 € pour les tenues de stage prêtées par le CHU et pour la bibliothèque de l'IFE.
    - 1 de 400 € pour le prêt d'Ipad.
- Régler la somme de 2490 € en suivant le lien de paiement sécurisé [HelloAsso](#) (*Contactez l'institut en cas de difficulté*).

**L'inscription administrative doit être finalisée avant le 9 juillet 2025.**

Fait à Montpellier le 2 juin 2025

Audrey Vallat  
Directrice de l'IFE de Montpellier



**INSTITUT DE FORMATION  
EN ERGOTHERAPIE**  
1672, Rue de Saint-Priest  
Parc Euromédecine  
34090 MONTPELLIER  
Tél. 04 67 10 79 99 - Fax 04 67 10 79 90

# Résultat des candidats en reconversion professionnelle "Article 12" - Rentrée 2025-2026



Date butoir d'acceptation d'entrée en formation Confirmation à envoyer à <a href="mailto:aurelie.nier@ergotherapieimontpellier.com">aurelie.nier@ergotherapieimontpellier.com</a>	Lundi 9 juin 2025 - 12h
Date butoir pour l'établissement des dossiers d'inscription + transmission des pièces justificatives + règlement des 2490 €	Vendredi 4 juillet 2025

## Liste principale

Placement	Nom	Prénom
1	STREIFF	Réjane
2	MARCHAIS	Delphine
3	GOUAZE	Justine
4	LERENARD	Fabienne

## Liste complémentaire\*

5	GIRAUD	Sophie
6	DELETTE	Mélanie
7	HUTLER	Julien
8	SEGUIN	Noémie
9	GIBET	Roxane
10	HATTERER	Marie

\* Si des candidats de la liste principale se désistent, les candidats de la liste complémentaire seront contactés selon leur classement.

Fait à Montpellier, le 01/06/2025

Audrey Vallat - Directrice

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'AVallat', written over a circular stamp or seal.

INSTITUT DE FORMATION  
EN ERGOTHERAPIE  
1672, Rue de Saint-Priest  
Parc Euromédecine  
34090 MONTPELLIER  
Tél. 04 67 10 79 99 - Fax 04 67 10 79 90